



Une nouvelle année ...

Le Conseil municipal
de Montaud vous présente
ses meilleurs vœux pour 2016
et vous invite à la cérémonie
des vœux le

Vendredi 08 janvier 2016
à 19h,
à la salle de Montaud.

*« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent,
c'est d'apprendre à danser sous la pluie. » Sénèque*



Informations



Ferme Lespinasse

Dimanche 10/01/2016 à 15h – Assemblée générale de l'association "Coup de pouce" qui vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse

leurs vœux les plus cordiaux pour l'année nouvelle.

Dimanche 24/01/2016 à 15h – Conférence "Le jeûne, un outil de bien-être" par Evelyne Picco, suivie d'un partage d'expériences.

Evelyne Picco, après 25 ans d'expérience en tant qu'infirmière, est naturopathe, réflexologue et secrétaire de l'association Kousmine France.

Elle encadre des groupes "jeûne et randonnée" depuis 7 ans dans le Vercors et organise des séjours dans le désert tunisien.

Brigitte MERENDAO 04-76-93-64-49

Lieu de rendez-vous : Ferme Lespinasse

Médiathèque Lis Là

 Pour les vacances de Noël
la médiathèque sera **fermée** à partir
du **mercredi 23 décembre** au soir

 Réouverture 

Mercredi 6 janvier 2016

Bonnes fêtes de fin d'année !

Fête du Village 2016

Dans un cadre unique et une salle de fêtes rénovée.

Pour sa 20^{ème} édition, la FDV se tiendra sur deux jours les **23 et 24 juillet 2016**.

Réservez bien ces dates dans vos agendas.

Ce sera l'occasion de présenter de nouvelles activités, et aussi d'en remettre certaines à l'honneur. Parlez-en autour de vous.

Nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés pour apporter leurs bras et aussi leurs idées.

Rendez-vous aux prochaines réunions de préparation dont nous communiquerons les dates ultérieurement.

En attendant nous vous présentons tous nos vœux pour la nouvelle année 2016.

Sou des Ecoles

Dimanche 17 janvier 2016 : Prochaine vente de croissants, pains et journaux, voir dépliant joint.

Passez votre commande avant le **lundi 11 janvier 2016**.

Association Notre Dame des Sommets

Avec janvier, la traditionnelle fête de Saint Antoine le **samedi 16 janvier 2016**.

Voir le dépliant joint pour toutes les informations et pour réservation.

Centre Communal d'Action Sociale

Le repas, offert aux personnes de plus de 65 ans, aura lieu le mardi 12 janvier.

Rappel des possibilités d'aide

- 1/ pour les activités sportives et culturelles (pour les enfants de 3 à 16 ans).
- 2/ pour les gardes du mercredi après-midi et des vacances scolaires.

Arrêtés municipaux

- 1/ interdiction de stationner sur la place du Village
- 2/ limitation de vitesse et sens prioritaire dans l'agglomération

Les textes sont disponibles dans leur intégralité en mairie.



Pôle Emploi

L'agence change d'adresse pour s'installer dans de nouveaux locaux qui seront situés 73 boulevard Franklin Roosevelt (38500 Voiron) et vous accueilleront à partir du 28 janvier 2016.

L'agence sera fermée les mardi 26 et mercredi 27 janvier.

Conseil municipal

Lors de sa séance du 1^{er} décembre, a décidé :

1/ Droit de préemption

Concernant le droit de préemption sur les parcelles du Village (La Buffe) parcelles n° 685, 692, 693 en partie, lot 2, de ne pas préempter.

2/ Conventions

de renouveler son adhésion et d'accepter l'augmentation prévue.

de renouveler la convention avec la SPA pour l'année 2016.

3/ Vente matériels

la mise en vente d'une saleuse 200€, d'un lot de grilles 250€ et de portails 50€.

4/ Achat parcelle

L'acquisition de la parcelle D101, située « La Combe du Joug », en bordure de la propriété communale, désigne Michel Murdinet pour dresser l'acte administratif correspondant.

5/ Salle - avenants

d'accepter les avenants nécessaires pour le parfait achèvement des travaux.

6/ Emplois

de clôturer le poste d'adjoint technique tel qu'il est défini à ce jour (24h par semaine),

et d'ouvrir un poste d'agent technique avec 28h par semaine, annualisé.

7/ Demande de subvention

d'accorder les subventions suivantes :

Association La Petite Poule Rousse = 6 000€.
Association Hyoshi Sports = 100€
exceptionnelle (3 ceintures noires montaudines en 2015)

Maison Familiale Rurale de Mozas = 100€

8/ Salle des Ramées – Tarifs 2016

De fixer les tarifs suivants à compter de janvier 2016 :

Pour le week-end, du samedi à 8h au lundi à 8h

Particulier résident à Montaud 140 €

Pour un particulier limitrophe 140 €

Pour un particulier extérieur 390 €

Pour une association de Montaud 90 €

Pour une association voisine 140 €

Pour une association extérieure 390 €

Pour une entreprise 490 €

Pour le week end à partir du vendredi à 12h jusqu'au lundi à 8h :

Particulier résident à Montaud 170 €

Pour un particulier limitrophe 170 €

Pour un particulier extérieur 420 €

Pour 24 h du samedi à 8h au dimanche à 8h ou du dimanche à 8h au lundi à 8h :

Particulier résident à Montaud 105 €

Pour un particulier limitrophe 105 €

Pour un particulier extérieur 290 €

Pour une association de Montaud 70 €

Pour une association voisine 105 €

Pour une association extérieure 290 €

Pour une entreprise 290 €

Vaisselle et cautions

Location de la vaisselle 50 €

Cautions pour Vaisselle 100 €

Cautions pour Salle 2 000 €

Location 8 tables et 30 chaises 30 €

Cautions Location chaises et tables 200 €

Associations Montaudines

Location gratuite de la salle cinq fois dans l'année (soit une journée, soit un week-end). A partir de la 6^{ème} location, le tarif fixé ci-dessus s'applique. Cautions annuelle : 300€

9/ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Considérant que l'information de l'annexe 2 portant sur la demande de retrait de la commune de "Montaud" de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors pour adhérer à la Grenoble Alpes Métropole est erronée.

Considérant que la Communauté de Communes compte plus de 15 000 habitants, nombre supérieur au seuil de fusion indiqué dans l'article 112 de la loi NOTRe,

Considérant que la totalité de notre EPCI de plus de 12 000 habitants est issue d'une fusion ayant eu lieu entre le 1er janvier 2012 et la date de publication de la loi NOTRe.

S'OPPOSE au Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Isère prévoyant la création d'une intercommunalité unique de 45 000 habitants en Sud Grésivaudan à la date du 1er janvier 2017, en lieu et place des communautés de communes Chambaran Vinay Vercors, du Pays de St Marcellin, de la Bourne à l'Isère.

10/ Arrêtés municipaux

Madame Poblet donne connaissance au Conseil municipal des deux arrêtés municipaux qui seront publiés dans les prochains jours pour application.

1/ Interdiction de stationner en agglomération

2/ Limitation et sens prioritaire en agglomération

AGENDA

Janvier 2016

2016

Bonne Année

Meilleurs Vœux

Mardi 05 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Vendredi 08 à 19h – salle des Ramées
Cérémonie des vœux

Dimanche 10 à 15h – ferme Lespinasse
Assemblée générale

Mardi 12 à 12h – salle des Ramées
CCAS – repas

Samedi 16 à partir de 18h30 – église puis salle des Ramées
ANDS – Saint -Antoine



Dimanche 17 à partir de 8h – à domicile
Sou des écoles – vente croissants

Samedi 23 à partir de 10h – salle des Ramées
ACCA – vente de boudins



Dimanche 24 à 15h – ferme Lespinasse
Conférence « le jeûne »

Groupe des aînés

Rencontres à 14h à la salle

Mardi 26 janvier 2016

MAIRIE

Bureaux fermés

**Vendredi 15 &
samedi 16 janvier 2016**